

**HST 268 - Histoire de l'Afrique traditionnelle XIIe-XIXe siècles
(3 crédits)
Hiver 2023**

Enseignant : Bocar Niang

Bureau : A4-251

Courriel : Bocar.Niang@USherbrooke.ca

Disponibilités : Mardi de 17 h15 à 18 h 30 et sur rendez-vous via Teams

PLAN DE COURS**OBJECTIF**

Se familiariser avec l'analyse des civilisations africaines et avec l'utilisation de sources orales traditionnelles. Saisir les grandes lignes des institutions politiques, de l'organisation économique et des contacts de l'Afrique avec le monde extérieur.

CONTENU

Étude des civilisations de l'Afrique du 12^e au 19^e siècle. Analyse des structures socio-politico-économiques. Analyse de l'évolution du peuplement de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne. Liens entre l'Afrique et les autres continents. Les conceptions religieuses et philosophiques. Les réalisations artistiques, littéraires et architecturales. Étude de l'esclavage et des traites transsaharienne et transatlantique.

CONTENU SPÉCIFIQUE

Dans un premier temps, le cours présentera les enjeux, l'historiographie et les sources relatives à l'Afrique traditionnelle. Il abordera aussi l'évolution des États, des sociétés et des cultures dans différentes parties du continent africain. L'étude des aspects majeurs de la vie quotidienne et l'analyse des fonctions et du poids de l'oralité occupera une place importante. La deuxième partie du cours s'intéressera aux réalisations artistiques, littéraires et architecturales et aux croyances et religions africaines. Enfin nous aborderons la question de l'esclavage et des traites négrières et les prémices de la domination coloniale européenne en Afrique.

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit d'un cours qui concerne l'acquisition de culture historique générale par les étudiants et étudiantes. La formule pédagogique choisie est celle d'un cours magistral incluant l'analyse de sources, de textes, d'images et de documents audio-visuels. Les étudiants et étudiantes sont incités à participer activement aux discussions et débats qui occuperont une place importante dans le cours.

INFORMATION SUR LE COURS

Les cours magistraux se dérouleront en mode présentiel et seront d'une durée de trois heures (3h00).

CALENDRIER DU COURS

<p>10 janvier</p>	<p>Présentation du plan de cours</p> <p>Cours 1 – Problématiques et débats sur l’histoire de l’Afrique</p> <p>→ Visionnement en classe d’un court extrait du <i>Discours de Dakar du président Nicolas Sarkozy</i>, 26 juillet 2007 (<u>Durée 1:35</u>)</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *Jean-Pierre Chrétien, « L’Afrique, un village sans histoire ? », dans J.P. Chrétien (dir.), <i>L’Afrique de Sarkozy : un déni d’histoire</i>, Paris, Karthala, 2008, chapitre 2, p. 35-89 [Moodle]</p> <p>Lecture complémentaire : Catherine Coquery-Vidrovitch, « Pourquoi, il faut enseigner l’histoire ancienne de l’Afrique », dans http://aggiornamento.hypotheses.org/500 [Moodle]</p>
<p>17 janvier</p>	<p>Cours 2 – Les peuplements et les relations intercontinentales</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Jean Devisse, « Les Africains, la mer et les historiens », <i>Cahiers d’études africaines</i>, vol 29, n°115, 1989, p. 397-418. [Moodle]</p> <p>Lectures complémentaires : Georges Dougueli, « Bantous : la quête des origines », dans rfi.fr : https://www.jeuneafrique.com/mag/316823/culture/bantous-quete-origines/ Ivan Van Sertima, <i>They Came Before Columbus, The African Presence in Ancient America</i>, New York, Random House, 1977, voir Chapitre 3, « Le prince nautonnier du Mali », p. 53-65. [Recueil de textes]</p>
<p>24 janvier</p>	<p>*Remise du premier compte rendu de lecture [Sur Moodle]</p> <p>Cours 3 - L’oralité dans les sociétés africaines : mécanismes et fonctions</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *Chapitre Amadou H. Bâ – La tradition vivante (voir recueil de textes)</p> <p><u>Lecture complémentaire :</u> Gayibor, Nicoué T, Dominique Juhé-Beaulaton, et Moustapha Gomgnimbou. « Sources orales et histoire de l’Afrique. Un bilan, des perspectives », Nicoué T. Gayibor éd., <i>L’écriture de l’histoire en Afrique. L’oralité toujours en question</i>. Karthala, 2013, pp. 5-21.</p>
<p>31 janvier</p>	<p>Cours 4 - Les structures politiques, sociales et judiciaires</p> <p>Lecture obligatoire : Mamadou Diouf, <i>Le Kajoor au XIXème siècle : pouvoir cedido et conquête coloniale</i>, Paris, Karthala, 1990. Chapitre IV- « Structures sociales et politiques », p. 44-73. [Recueil de textes]</p> <p>Lecture complémentaire : David Dalgleish, “Pre-Colonial Criminal Justice In West Africa: Eurocentric Thought</p>

	Versus Africentric Evidence”, African Journal of Criminology and justice studies, vol. 1, n°1, avril 2005, p. 55-69. [Moodle]
7 février	<p>*Remise du deuxième compte rendu de lecture [Sur Moodle]</p> <p>Cours 5 - Activités, événements et aspects de la vie quotidienne → Visionnement en classe du Documentaire audiovisuel « Les dogons, cultivateur du désert », Durée 9:45 https://www.youtube.com/watch?v=Eo0HwPT0Zng</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *Jan Vansina, <i>Le Rwanda ancien : le royaume nyinginya</i>, Paris, Karthala, 2001 chapitre 5, « Les transformations sociales au XIXème siècle », p.161-172 [Recueil de textes]</p> <p><u>Lecture complémentaire :</u> Mathieu Deflem, “Warfare, Political Leadership, and State Formation: The Case of the Zulu Kingdom, 1808-1879”, <i>Ethnology</i>, Vol. 38, No. 4 (Autumn, 1999), p. 371-391. [Moodle]</p>
14 février	<p>Cours 6 - Les croyances traditionnelles et les religions révélées → Visionnement d’une vidéo sur les persistances de la religion ancestrale à travers la lutte traditionnelle. https://www.youtube.com/watch?v=UHm30j_BTz4</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Onwuka N Njoku, “Magic, Religion and Iron Technology in Precolonial”, <i>Journal of Religion in Africa</i>, vol. 23, no 3, 1991, p. 194-215. [Moodle]</p> <p><u>Lecture complémentaire :</u> Mohamed El Fasi (dir), <i>Histoire générale de l’Afrique</i>, Paris, Unesco, 1997, vol.III. Voir chapitre 3, « Les étapes du développement de l’Islam et de sa diffusion en Afrique », p. 69-94. [Recueil de textes]</p>
21 février	Examen de mi-session***
28 février	Semaine de relâche
7 mars	<p>*Remise du troisième compte rendu de lecture [Sur Moodle]</p> <p>Cours 7 – Le Soudan Occidental au temps des grands empires</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Francis Simonis, « L’Empire du Mali, d’hier à aujourd’hui », <i>Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique</i>, 128, 2015, p. 71-86 [Moodle]</p> <p><u>Lectures complémentaires :</u> Youssouf Diallo, « Identités et relations de plaisanterie chez les peuples de l’Ouest du Burkina Faso », <i>Cahiers d’études africaines</i>, 2006/4, n°184, p. 779-794. [Moodle] Djibril Tamsir Niane, <i>Soundjata ou l’épopée mandingue</i>, Paris, Présence africaine, 2000.</p>

<p>14 mars</p>	<p>Cours 8- États, sociétés et cultures en Afrique centrale, orientale et méridionale</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> *John Iliffe, <i>Les Africains, histoire d'un continent</i>, Paris, Flammarion, 2009, chapitre VI- « Des sociétés colonisatrices : l'Afrique orientale et australe », p. 197-256. [Recueil de textes].</p> <p><u>Lecture complémentaire :</u> Thomas Vernet, « Le territoire hors les murs des cités-États swahili de l'archipel de Lamu, 1600-1800 », <i>Journal des Africanistes</i>, vol. 74, n°s 1/2, 2004, p. 381-411. [Moodle]</p>
<p>21 mars</p>	<p><u>Remise du Plan détaillé du travail de recherche **</u></p> <p>Cours 9 - Les dynamiques de l'activité économique</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Charles Le Cœur « Le commerce de la noix de Kola en Afrique Occidentale », <i>Annales de Géographie</i>, Tome 26, n° 200, 1927, p. 143-149.</p> <p><u>Lectures complémentaires :</u> A, Adebayo, “Money, Credit and Banking in Precolonial Africa. The Yoruba Experience”, <i>Anthropos</i>, vol. 89, n°s 4/6, 1994, p. 379-400. [Moodle] John Perkins, “The Indian Ocean and Swahili Coast coins, international networks and local developments”, <i>Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire</i>, 06, 2015. [Moodle]</p>
<p>28 mars</p>	<p>*Remise du quatrième compte rendu de lecture [Sur Moodle]</p> <p>Cours 10- Les réalisations artistiques, littéraires et architecturales → Visionnement d'une vidéo sur l'ancien Zimbabwe : https://www.youtube.com/watch?v=e_f0fnQVZUc (les 16 premières minutes).</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Innocent Pikirayi, “Stone architecture and the development of power in the Zimbabwe tradition AD 1270 – 1830”, <i>Azania: Archaeological Research in Africa</i>, vol. 48, n° 2, (2013), p. 282-300. [Moodle]</p> <p><u>Lectures complémentaires :</u> Seyni Moumouni, « Scribes et manuscrits à Tombouctou : la chaîne du manuscrit », <i>Asian and African Studies</i>, vol. 16, n° 27, 1, p. 55-67. [Moodle] Achille Mbembé, « Œuvre d'art africain : restitution et réparation sont indissociables », <i>Jeune Afrique</i>, 13 mars 2018.</p>
<p>4 avril</p>	<p>Cours 11 - L'esclavage domestique et la traite transatlantique</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> John Iliffe, <i>Les Africains, histoire d'un continent</i>, Paris, Flammarion, 2009, chapitre VII- « La traite négrière atlantique », p. 257-319. [Recueil de textes]</p> <p><u>Lectures complémentaires :</u> Élikia Mbokolo, « Quand les États africains contribuaient à la traite », dans <i>Le Monde diplomatique</i> « Manière de voir 82 », Pages d'histoire occultées, août-septembre 2005, p. 299-302. [Recueil de textes]. Rafaël Thiébaud, « De Madagascar à Sumatra : une route négrière peu commune. Le</p>

	voyage du navire <i>Binnenwijzend</i> de la VOC en 1732 », <i>Afriques</i> , 6, 2015[Moodle]
11 avril	<p>Remise du travail de recherche*****</p> <p>Cours 13 – Religions, culture, mémoires et identités en Afrique : l’exception éthiopienne</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Lucien Heitz, « L’Éthiopie chrétienne : introduction à une histoire imprégnée de foi et à quelques aspects nouveaux d’une mission œcuménique », <i>Histoire, monde et cultures religieuses</i>, vol. 24, n ° 4, 2012, pp. 11-30.</p> <p><u>Lecture complémentaire :</u> Alain Gascon, « « Chacun devrait porter le nom que l’homme lui aurait donné » : la politique des noms en Éthiopie », <i>L’Espace géographique</i>, vol. 37, n ° 2, 2008, pp. 117-130.</p>
18 avril	<p>Cours 12 - Les rencontres de l’Afrique et de l’Europe colonisatrice</p> <p><u>Lecture obligatoire :</u> Jean-Pierre Chrétien, « Pourquoi l’Europe a conquis le monde ? », <i>Revue L’Histoire</i>, n ° 302, octobre 2005, p. 54-61. [Moodle]</p> <p><u>Lectures complémentaires :</u> Victor Hugo, « Discours sur l’Afrique », Banquet commémoratif de l’abolition de l’esclavage, Paris, 18 mai 1879. Catherine Coquery-Vidrovitch, <i>L’Afrique entre permanences et ruptures</i>, Paris, L’Harmattan, 1985, voir chap 3, « L’échec des résistances politiques » p. 92-110.</p>
25 avril	Examen de fin de session*****

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Un **recueil de textes** dédié au cours HST 268 – *Histoire de l’Afrique traditionnelle* est disponible au service de photocopies *Photadme*, Pavillon Albert Leblanc - local A8-151.

Page Moodle : une page Moodle est dédiée au cours *HST 268 – Histoire de l’Afrique traditionnelle* est disponible. On pourra y consulter des articles scientifiques, des sources d’archives et des documents audiovisuels pertinents. Une bibliographie générale et une liste de sujets de recherche sont également disponibles sur la page Moodle.

- **Réserve du cours HST 268 :** Un certain nombre d’ouvrages importants sont placés à la réserve du cours à la Bibliothèque des sciences humaines de l’Université de Sherbrooke. Ils seront importants à consulter notamment dans l’optique de la réalisation du travail de session.

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Comptes rendus de lecture (articles)	15%	Février et Avril 2023
Examen de mi-session	25 %	21 février 2023
Plan détaillé du travail de recherche	10 %	14 mars 2023
Un travail de recherche	25 %	4 avril 2023
Examen de fin de session	25 %	18 avril 2023

Toutes les remises d'évaluation se feront de manière électronique. Il est de la responsabilité des étudiantes et des étudiants de s'assurer qu'ils téléchargent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

CONSIDÉRATIONS SUR LES ÉVALUATIONS

*** A) Journal de lecture**

Les étudiant.e.s sont tenus d'effectuer **quatre comptes rendus de lecture** portant respectivement sur les textes inscrits aux **lectures obligatoires des cours 1, 3, 5 et 8** qui leur sont soumis. Ce travail doit identifier de manière pertinente l'objet d'étude de l'article et son idée directrice. Il importera aussi d'identifier et de résumer les thèmes-clefs abordés. Ce travail doit être soumis sur la page Moodle respectivement le **mardi 24 janvier à 23 h 59** (horaire limite) pour le texte du cours 1 : Jean-Pierre Chrétien, « L'Afrique, un village sans histoire ? », dans J.P. Chrétien(dir.), *L'Afrique de Sarkozy : un déni d'histoire*, Paris, Karthala, 2008, chapitre 2, p. 35-89 [Moodle] ; le **mardi 7 février à 23 h 59** (horaire limite) pour le texte du cours 3 : Chapitre Amadou H. Bâ – La tradition vivante (voir recueil de textes); le **mardi 7 mars à 23h 59** (horaire limite) pour le texte du cours 5 : Jan Vansina, *Le Rwanda ancien : le royaume nyinginya*, Paris, Karthala, 2001 chapitre 5, « Les transformations sociales au XIXème siècle », p.161-172 [Recueil de textes] ; le **mardi 28 mars à 23 h 59** (horaire limite) pour le texte du cours 8 : John Iliffe, *Les Africains, histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, 2009, chapitre VI- « Des sociétés colonisatrices : l'Afrique orientale et australe », p. 197-256. [Recueil de textes].

Le compte rendu sera d'un **volume maximal d'une (1) page et 1/2 en interligne double**, Times New Roman, 12 points, justifié.

****B) Un Plan détaillé du travail de recherche**

Les étudiant.e.s devront élaborer un plan détaillé de leur travail de recherche. Ce plan doit clairement comporter une mise en contexte ; préciser l'objet d'études, indiquer la problématique et identifier les thèmes clefs. Les étudiant.e.s devront bien spécifier les différentes parties du Plan et proposer une bibliographie sélective.

Ce Plan détaillé du travail de recherche sera d'un volume de 2 à 3 pages en Times New Roman, 12 points, interligne 1,50 cm, justifié. Il s'agit d'un **travail individuel**. La remise du travail se fera le 21 mars 2023 à **23 h 59** (horaire limite) via la page Moodle.

*****C) Examen de mi-session**

Il s'agit d'un examen de contrôle des connaissances qui se déroulera en classe. Il portera sur la matière vue en classe de la semaine du 10 janvier à celle du 14 février. Les étudiant.e.s se verront proposer cinq questions-réponses pour tester les connaissances acquises et portant sur la matière vue en classe jusqu'au 14 février 2022 ; et un texte à commenter.

******D) Examen de fin de session**

L'examen de fin de session se déroulera en classe. Il portera sur la matière vue en classe de la semaine du 7 mars au dernier cours de la session, le 18 avril. Les étudiant.e.s se verront proposer deux questions de dissertation au choix et deux textes au choix à commenter. Ils devront choisir de traiter seulement **une (1) question** de dissertation et commenter **un (1)** des deux textes.

*******E) Un travail de recherche**

Le travail de recherche devra compter un maximum de **15 pages avec un interligne double** (bibliographie exclue), en Times new Roman, 12 points et justifié. Ce travail sera construit autour de trois axes : *Introduction* (Mise en contexte et explication et délimitation du sujet choisi, problématisation et bref énoncé du plan), *Développement* (Analyser votre sujet en suivant le plan défini dans l'Introduction) et enfin *Conclusion* (Résumé rapide et synthèse des aspects saillants, perspectives). Le travail pratique doit comporter une courte bibliographie et des notes de bas de page conformes aux normes de présentation du Département d'histoire. La remise du travail se fera le **11 avril à 23 h 59** (horaire limite) via la page Moodle.

□ A titre indicatif, les étudiantes et étudiants devront utiliser entre 1 à 2 ouvrages généraux et entre 4 et 6 articles scientifiques et/ou chapitres de livre selon la thématique étudiée.

Nota Bene :

(1) Une liste de thèmes de recherche est disponible sur le site *Moodle* du cours HST 268.

Pour chaque jour de retard de remise des travaux (examens, journal de lecture, travail de session et comptes rendus), **deux (2) points** seront retranchés de la note initiale. Les étudiants et étudiantes doivent obligatoirement soumettre leurs deux dissertations et le commentaire de textes afin de valider leur examen.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES EXAMENS ET DES TRAVAUX

***Journal de lecture**

Concision et pertinence de la présentation de l'objet d'étude et des thèmes centraux identifiés, respect du nombre de pages imparti, des dates et horaires de soumission des comptes rendus de lecture hebdomadaires. Qualité de la langue.

*** Plan détaillé du travail de recherche**

Capacité à élaborer un plan cohérent et bien structuré pour prendre en charge la problématique d'ensemble. Respect du nombre de pages imparti.

*** Examens de mi-session et de fin de session**

Capacités d'analyse et de synthèse, précision de l'argumentaire, esprit critique, cohérence, respect des règles de syntaxe et d'orthographe, qualité de la langue, utilisation du contenu du cours, des articles du recueil de textes et ceux placés dans la page Moodle du cours. Respect d'un plan cohérent et du nombre de pages autorisé.

Travail de recherche

Qualité de l'introduction (pertinence de la mise en contexte, de l'objet d'étude et de la problématique). Structure et Analyse (pertinence du plan proposé, articulation des thèmes et sous thèmes, style, idées, argumentation). Bibliographie (utilisation de la bibliographie, valeur et précision des sources, pertinence des informations). Utilisation judicieuse des notes en bas de pages. Respect du nombre de pages autorisé. Les fautes de langue et le manquement à l'honnêteté intellectuelle seront pénalisés (propos mensongers, diffamation, plagiat, etc.).

→ Tous les travaux doivent être dactylographiés et selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires. Les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

IMPORTANT (Pondération syntaxe/orthographe et qualité de la langue)

Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue sont des éléments qui sont pris en compte dans l'évaluation des travaux des étudiantes et des étudiants. Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue seront pondérés à **15 % pour les examens de mi-session et de fin de session, les comptes rendus de lecture, le plan détaillé du travail de recherche et le travail de recherche.**

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke (usherbrooke.ca) et à participer au Quiz antiplagiat : Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke (usherbrooke.ca).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au Règlement des études. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

RÈGLES DE VIE EN CLASSE

La réussite des étudiantes et des étudiants à ce séminaire passe bien évidemment par leur implication et leur investissement total, notamment dans le cadre des discussions et des échanges en classe autour des thèmes abordés. Il leur est donc recommandé de s'abstenir de tout clavardage, utilisation des réseaux sociaux ou encore de bavarder durant le cours. L'assiduité des étudiant.e.s est fortement recommandée.

En cas d'absence, il sera de la responsabilité des étudiants et des étudiantes d'obtenir les informations et la matière diffusées en classe. Le professeur consultera ses courriels du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 00.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est disponible sur le site Moodle du cours HST 268.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
